

Cette note de communication vise à informer chaque enseignant sur l'organisation du **plan de formation** de l'année 2023/2024

Plan des animations pédagogiques

Cadre commun : Chaque professeur doit s'inscrire aux animations pédagogiques de son cycle, sans panachage, pour un total de 18 heures ou au prorata de son service. Les BD et PE en cours multiples ont le choix du cycle. Choisir 9h dans le tableau 1 et 9h dans le tableau 2 des pages 3 et 4.

Exceptions :

- Ne sont pas concernés les PE inscrits dans une constellation (plan maths ou français), les PE stagiaires (T0), les membres du RASED, les PEMF ni les coordinateurs ULIS.
 - Les T1/T2 et T3 auront leur propre plan de formation, détaillé en page 5.
- Les équipes des **écoles immersives** (langue vivante étrangère) auront un plan spécifique et ne sont pas concernées par les formations de ce document.
- Les PE des **écoles concernées par une évaluation**, cette année, sont inclus dans le module « évaluation d'école ». Ils doivent s'inscrire à hauteur de 9h d'animation obligatoire.
- Les **MAT** de la circonscription recevront une formation initiale ou continuée à déduire du volume des temps optionnels (6h pour la formation initiale et 3H pour la formation continue).
- Les PE retenus pour participer à une **Action Culturelle départementale** (Résidence d'artiste, Croqueurs et Dévoreurs, Ecole et Cinéma, etc.) ou à une formation proposée par un **partenaire** (CANOPE, USEP) peuvent déduire 3h de temps optionnel. Les formations AGEEM comptent pour 6h d'animation optionnelle, après inscription retenue par l'IEN.
- Enfin, les PE qui ont candidaté et été retenus pour rejoindre un module « **Innovation pédagogique** » (« innovation et constellation » OU « innovation et apprentissage ») sont exonérés de 9h d'animation optionnelle. Ils s'inscrivent à 9h d'animation obligatoire.

Les professeurs du cadre commun qui ne seraient pas inscrits à hauteur de 18 heures (ou au prorata de leur quotité de service) à la fermeture du serveur le seraient par la circonscription, selon les places libres.

Les enseignants recevront une convocation avant chaque animation et devront justifier de toute absence, auprès de l'IEN puis de la DSDEN selon les modalités classiques d'absence. L'inscription préalable assure l'organisation collective du plan et ne préjuge pas des droits individuels d'absences selon la réglementation en vigueur.

Le serveur ouvrira du 25/09/2023 au 13/10/2024 via le Portail métier puis GAIA « 1er degré 027 ». **Dispositif à choisir : N°: 23D0270012**
(Cf pas à pas en annexe)

Constellations des Plans français et mathématiques

Les professeurs réunis en constellations ne doivent pas s'inscrire aux modules d'animations sur GAIA

L'organisation des formations sera communiquée aux PE, par leur formateur référent. Ces sessions feront l'objet d'un ordre de mission.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure

PLANS FRANÇAIS
MATHÉMATIQUES
MATERNELLE

OBJECTIFS

- Faire réussir tous les élèves
- Echanger, mutualiser entre pairs
- Développer des pratiques d'enseignement adaptées au contexte locaux
- Valoriser les pratiques
- Approfondir les connaissances théoriques et pratiques



ACCOMPAGNEMENT

1 constellation = groupe de
10 enseignants

- de la même école (1 ou plusieurs cycles)
- ou de plusieurs écoles mais d'un même cycle.



Dans une logique de confiance, entre pairs et en équipe.

Accompagnement par un conseiller pédagogique de circonscription ou un référent.

DISPOSITIF

- Dans les écoles
- Sur l'année scolaire
- 30 heures de formation :
 - 2 x 6h avec un formateur, sur le temps de classe, les 10 PE sont remplacés par des BD
 - 18h sur le temps des animations pédagogiques :
 - temps avec le formateur
 - travail personnel
 - plan maternelle
 - formations collaboratives
 - formation avec Canopé



...
Les Plans remplacent
les 18h d'animations pédagogiques

SUJET DE TRAVAIL

Sujet défini par la constellation.



- Nombre
- Calcul
- Résolution de problèmes



- Oral
- Lecture
- Écrit
- Étude de la langue

TABLEAU 1

*S'inscrire sur le module en **sélectionnant bien les 2 dates***

	Durée	Intitulé	Détails
12790	6 h	Les partenaires de l'école	Conférence Thierry Vasse 8/11/23 9h-12h Gymnase Vastine
		Travail en équipe sur le parcours de l'élève	Dans les écoles. 21 février, matin

TABLEAU 2

*S'inscrire sur le module en **sélectionnant bien les 2 dates***

! Les PE retenus en « Evaluation d'école » ou « innovation » assisteront uniquement à la conférence du 29 novembre sinon, pour les autres PE, sélectionner les 2 dates.

	Durée	Intitulé	Détails
12866	6 h	Résolution de problème mathématique	Conférence Mme Dussuc 29/11/23 Visio 14h-17h
		Travail en équipe sur la résolution de problèmes	Dans les écoles 10/01/24 9h-12h

TABLEAU 3 (choisir 1 animation par bloc)

Module	Durée	Intitulé	Détails
BLOC 1			
12792	3 h	Débuter l'année en musique	15/11/23 9h-12h Brionne conservatoire
12791	3 h	Le numérique en maternelle	24/01/24 EE Brionne Pergaud
12794	3 h	Comment aider les élèves à être plus attentifs ?	8/11/23 14h-17h Visio
BLOC 2			
12795	3h	Les albums en langue étrangère	17/01/24 9h-12h EP Montfort
12796	3h	Art et sport. Le corps à l'œuvre (C1 C2 C3)	14/02/24 14-17h EE Le Neubourg Dupont de l'Eure
12797	3h	Le développement psychomoteur au service des apprentissages	22/11/23 9h-12h EE Epaignes
12799	3h	Climat scolaire. Comment agir ?	27/03/2024 9h-12h EE Routot
12800	3h	Classe dehors et ateliers de manipulation	20/03/24 Visio à 14h

Pour les PE qui seront en évaluation d'école (public désigné) : (9H sur accord de l'ien).

Module	Intitulé
12789	Evaluation d'école. Temps de travail en équipes.

Parcours « innovation pédagogique » : (9H sur accord de l'ien)

12152	Poursuivre notre constellation
12153	Métacognition et confiance
12154	Poursuivre l'évaluation d'école

9 heures obligatoires (tableau 1) + 9 heures à composer (tableau 2)**TABLEAU 1***S'inscrire sur GAIA en entrant les numéros***Maitrise de la langue : Bien lire à voix haute pour mieux comprendre****S'inscrire dans les 2 numéros de modules sur toutes les dates.**

	Durée	Intitulé	Détails
12865	3h	Fluence	Magistere 27/11/23 au 8/12/23
	3h	Journée équipe sur site	31/01/24 Dans les écoles.
12992	3h présentiel	Ateliers	10/04/24 EE P herpin Horaire selon le groupe 2 groupes de 60

TABLEAU 2 (choisir divers modules à hauteur de 9h)

Module	Durée	Intitulé	Détails
12801	3 h	Danse vers les JO	29/11/23 9h30 12h30 gymnase Montfort/risle
12802	3 h	Orientation	22/05/24 Foret Montfort/Risle
12803	3 h	Numérique et différenciation	13/12/23 EE P Herpin Pont-Audemer
12796	3 h	Art et sport. Le corps à l'œuvre (C1 C2 C3)	14/02/24 14-17h EE Le Neubourg Dupont de l'Eure
12805	3h	Débuter l'année en musique	17/01/24 14-17h EE Brionne
12807	3h	EDD : Sciences participatives C2	20/03/24 EE H Boucher Pont-Audemer
12809	3h	Evaluer les élèves	13/03/24 13h30 16h30 EE Brionne pergaud
12810	3h	Enseigner l'histoire C3	20/03/24 EE Boissy Lamberville
12799	3h	Climat scolaire : comment agir ?	27/03/24 9h-12h EE Routot
12811	3h	Je débute au CP : enseigner le code	8/11/24 9h-12h Routot

Pour les PE qui seront en évaluation d'école (public désigné) : (9H sur accord de l'ien).

Module	Intitulé
12789	Evaluation d'école. Temps de travail en équipes.

Parcours « innovation pédagogique » : (9H sur accord de l'ien).

12152	Poursuivre notre constellation
12153	Métacognition et confiance
12154	Poursuivre l'évaluation d'école

Plan spécifique aux T1, T2 et T3 « Entrée dans le métier » - 18h

Ce plan de formation se substitue en partie ou en totalité aux autres plans de formation continue.

❖ **Public :**

- 1- Tous les T1, T2 et T3 du département de l'Eure s'inscrivent, via GAIA (Portail métier) sur un dispositif spécifique qui sera précisé dans une prochaine note départementale. Ensuite, chaque PE sélectionne le BEF* dans lequel il souhaite suivre sa formation. Ce choix peut se faire librement : en fonction de sa résidence familiale ou administrative.
- 2- Après avoir choisi son secteur géographique, chaque PE sélectionne la partie optionnelle de sa préférence : cycle 1 OU cycles 2 & 3
- 3- Le calendrier des formations (présentiel et à distance) sera communiqué dans un second temps. Chaque PE recevra une convocation pour chaque animation du secteur sélectionné.

❖ **Formation :**

T1	T2	T3
<p>18 heures (BEF au choix) 6h maths 6h MDL 6 heures « Spécificité de la maternelle »</p>	<p>PE en cycle 2 ou 3 : 9h obligatoires Français <i>cf. page 4</i> PE en cycle 1 : 9h obligatoires du « plan maternelle » <i>cf. page 3</i> <i>+ 3 modules de 3h à préciser</i></p>	<p>PE en cycle 2 ou 3 : 9h obligatoires Français <i>cf. page 4</i> PE en cycle 1 : 9h obligatoires du « plan maternelle » <i>cf. page 3</i> + <i>6h « ASH »</i> <i>3h « innovation »</i></p>

* : BEF (bassin d'éducation et de formation)

BEF « Bernay-Neubourg-Pont-Audemer » : Lieu de formation à Pont-Audemer.

BEF « Evreux II, III, V- Saint André » : Lieu de formation à Evreux.

BEF « Louviers- Vernon- Andelys- Val-de-Reuil » : Lieu de formation à préciser dans le BEF.

Formations spécifiques de 3 heures au titre de la « journée de solidarité »

Ce plan de formation concerne toutes les écoles de la circonscription et tous les professeurs.

Les heures de formations prévues s'incluent dans le **volume horaire « travailler en équipe »**, partagé en deux sessions de trois heures, au cours de l'année.

ECOLES CONCERNEES	Ecoles des secteurs de collège de Montfort/Risle Pont-Audemer Routot	Ecoles du secteur du collège de Beuzeville + Cormeilles, Epaignes	Ecoles du secteur du collège de Manneville / Risle + Lieurey X2, Morainville, St Etienne l'Allier
INTITULE DE LA FORMATION	Valeurs de la République	ASH	Lutte contre le harcèlement
DATE	20 septembre (14h/17h)	17/04/24	A définir
MODALITE	Visioconférence	Formation asynchrone	Visioconférence